

STAGE

LANGUES VIVANTES



1er mardi
avril 2025
9h - 17h

ARRAS
INSPÉ
7bis rue Raoul François

Nous y aborderons les points suivants :

- Bilan de l'enseignement des LV dans l'académie de Lille et à échelle nationale
- la diversification en collège et en lycée
- les nouveaux programmes
- l'IA et les LV : apports et dangers
- Introduction de deux LV régionales dans l'académie

En présence de Kai Mc Gregor du secteur Langues Vivantes au SNES national.

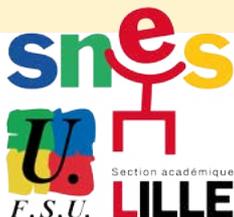
Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement avant le 23 février (modèle sur le site).



🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
📧 s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



ENGAGÉ-ES **POUR**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES